



**JULIEN SICOT**

**Avocat**

Docteur en Droit Public  
Master 2 Action Publique  
Master 2 Droit de l'Urbanisme et de l'Immobilier  
Master 1 Carrières judiciaires et sciences criminelles  
DU de Criminologie

**Commune de NEVIAN**  
Monsieur Emmanuel NADAL  
Commissaire enquêteur  
13, Avenue de la Gare  
11200 NEVIAN  
[enquetepublicuenevian@orange.fr](mailto:enquetepublicuenevian@orange.fr)

*Béziers le, 11 juillet 2019*

**N/Réf: COLS Fabrice / COMM. NEVIAN**

 **2019038**

Monsieur,

Je suis saisi des intérêts de Monsieur Fabrice COLS demeurant 11, rue de l'Amiral à SAINT PIERRE LA MER (11560) et propriétaire de la parcelle AH38 à NEVIAN.

Suite à une réunion d'information en date du 28 février 2019 en présence de Madame le Maire, Monsieur COLS ainsi que plusieurs autres propriétaires se sont opposés au projet de révision du PLU qui place leur parcelle sise secteur du Cros en zone AU.

Faute de classement en zone U, ces propriétaires seront indéniablement lésés, d'autant plus qu'un projet de ZAD est envisagé sur cette zone.

Les propriétaires, dont Monsieur COLS, ne connaissent ni la méthode de fixation du prix du rachat des terrains ni le montant envisagé. En tout état de cause un aménageur semble d'ores déjà avoir été pressenti.

Précision sera faite que Monsieur COLS bénéficie d'une servitude conventionnelle qu'il a acquise.

Un fort risque contentieux pèse sur le projet tel qu'il est envisagé en raison du classement en zone AU.

Dès lors, un classement en zone U de la zone du CROS apparaît logique et favorable aux propriétaires.

Vous remerciant bien vivement de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente et restant à votre entière disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

  
Julien SICOT